Valeur du plafond de Sécurité sociale



Fiche pratique — Taux et barèmes : Valeur du plafond de la Sécurité sociale



Au 1^{er} janvier 2025, le PASS s'élèvera à 47 100 € (contre 46 368 € en 2024) et le plafond mensuel à 3 925 € (contre 3 864 € en 2024), soit **une hausse de 1,6** %.

Pour l'année 2025, les valeurs annoncées sont les suivantes :

- 47 100 € en valeur annuelle ;
- 11 775 € en valeur trimestrielle ;
- **3 925** € en valeur mensuelle ;
- 906 € en valeur hebdomadaire ;
- 216 € en valeur journalière ;
- 29 € en valeur horaire.